



Monsieur Le Secrétaire Général, Mesdames et Messieurs les membres de la FPMA, chers collègues,

Le mouvement intra-académique est cette année encore de grande ampleur, comme l'indiquent les documents réalisés par les services du rectorat, que nous remercions vivement pour leur travail et leur constante disponibilité.

Cette année, 3359 candidats ont participé au mouvement intra dans l'académie de Grenoble, soit deux cents de plus que l'an dernier ; pourtant, dans le projet préparatoire, seuls 1680 d'entre eux - environ 50% - ont obtenu une affectation, c'est-à-dire une centaine de moins que l'an dernier. Parmi les participants au mouvement, 2261 candidats volontaires désirant quitter leur établissement au sein de l'académie ont effectué une demande de mutation, mais seulement 582 ont été satisfaits, soit 27%. Dans certaines disciplines, ce taux de satisfaction est très faible et atteint moins de 15% ; c'est le cas notamment en documentation, en SES, en sciences physiques, en éducation musicale et en EPS. De plus, 68 postes restent non pourvus ; parmi eux, 42 ne sont pas des postes à profil. Si la pénurie de professeurs de lettres classiques en Haute-Savoie est partiellement résorbée grâce à l'appel d'air des entrants dans l'académie, elle s'accroît en technologie. On recherche désormais 24 professeurs dans cette discipline, soit 8 de plus que l'an dernier.

L'académie ne saurait être longtemps épargnée par les difficultés accrues à embaucher des professeurs au niveau national. Logiquement, les résultats d'admissibilité aux concours de l'enseignement indiquent que la crise du recrutement est chronique dans les matières déjà déficitaires, en particulier les mathématiques, les lettres modernes et classiques et l'anglais. Le Ministère de l'éducation nationale a prétendu créer des postes, mais il n'a su créer les candidats, puisqu'il refuse de mettre en place les solutions adéquates et pourtant connues qui rendront enfin son attractivité à un métier qui en manque désormais cruellement. Au contraire, toutes les raisons qui ont conduit à cette situation sont volontairement perpétuées et accentuées : le gel de rémunérations déjà peu en rapport avec les qualifications exigées par le métier, l'empilement de réformes technocratiques contraires à la vision qu'ont de l'école les jeunes gens qui désirent transmettre des savoirs de qualité, le manque de considération qui en découle, et le mépris manifeste du Ministère à l'égard de ses employés.

Cette année, sans les sessions exceptionnelles, le Ministère ne peut plus maquiller le nombre réel des candidats inscrits aux concours sous celui, artificiellement gonflé, des inscriptions multiples. On sait déjà que si l'on veut maintenir un recrutement de qualité acceptable, tous les

postes ne seront pas pourvus en mathématiques, en lettres modernes, en anglais et a fortiori en lettres classiques, où il y a deux fois moins d'admissibles que de postes à pourvoir.

La qualité du recrutement appelle aussi la qualité de la formation. L'année scolaire écoulée fut particulièrement douloureuse pour les stagiaires car ils ont essuyé les plâtres de la mise en route des ESPE. Sérieux dysfonctionnements et mauvaise communication sont les principales causes de la souffrance de nombre de stagiaires. Il faut veiller à ce que l'ESPE accompagne, forme, encourage les stagiaires et non l'inverse. En effet, ces derniers se sentent infantilisés à l'ESPE et paradoxalement livrés à eux mêmes, les interlocuteurs étant parfois difficiles à joindre ou tout simplement à connaître. La mauvaise communication entre tous les acteurs (ESPE, Rectorat, Universités) aura souvent laissé des souvenirs amers à des stagiaires en manque de repères et de consignes claires et identiques ! Au lieu donc d'accompagner les stagiaires dans une année "sous tension" (dixit Monsieur le Recteur), ces dysfonctionnements ont suscité encore plus d'angoisse et de souffrance.

La formation a également été déficitaire. De nombreuses UE proposées étaient mal organisées, les formateurs de bonne volonté ne comprenant pas toujours le cahier des charges décidé de manière théorique en amont, les stagiaires ayant du mal à s'engager dans des formations très éloignées de leurs besoins premiers ou parfois trop proches de ce qu'ils avaient déjà étudié en M1 MEEF. Comment former et accompagner la professionnalisation de futurs enseignants lorsque les acteurs sont incapables de s'entendre sur les buts visés ? Le sentiment général chez les stagiaires est celui d'un "grand n'importe quoi" auquel certains formateurs courageux et dynamiques ont tenté de donner du sens en faisant vivre leurs enseignements au plus près des besoins des stagiaires, tandis que d'autres, empêtrés dans des impératifs de cahier des charges et d'évaluations de fin de semestre, n'ont pas pu donner de sens à ce qui était proposé. La formation n'est pas déficitaire, elle est juste terriblement mal organisée, mal conçue, les ressources mal utilisées. Il faut espérer que ces difficultés se résorbent progressivement pour les années à venir : le SNALC y veillera.

Enfin, il nous importe de dire un mot sur l'état moral des stagiaires. A plusieurs reprises, cette année, le SNALC a exprimé son inquiétude de voir de nombreux stagiaires manifester leur souffrance de manière ouverte. A ce titre, le SNALC a été reçu en audience par le Recteur. De nombreux stagiaires se sentent découragés par l'ESPE et les attendus de la formation. Le SNALC aimerait ainsi connaître le nombre de démissions en cours d'année et le nombre de mémoires non rendus au mois de juin.

Le SNALC, très sollicité par des collègues stagiaires de tous profils et de tous âges, a le sentiment de voir une promotion sacrifiée car beaucoup de bons éléments souffrent des incohérences de l'institution. Il sera donc très attentif aux avis donnés par l'ESPE, qui pourraient conduire à des convocations en jury de commission.

Enfin, le chantier de la réforme du collège, qui réduit les horaires disciplinaires et organise la disparition de disciplines comme les lettres classiques ou l'allemand, aura sans doute le mérite, aux yeux de ses concepteurs à la courte vue, de gérer la pénurie d'enseignants en limitant les besoins horaires. Le Ministère nous impose ainsi des projets interdisciplinaires obligatoires qui devront être réalisés sur nos heures de cours (et non en plus), qui seront extrêmement difficiles à organiser, souvent éloignés de nos disciplines, et qui n'aideront pas les élèves à mieux réussir, car ils contribueront à déstructurer davantage encore notre enseignement. Il en va de

même de la possibilité de moduler les horaires, qui est proprement scandaleuse. Mais nul doute que cette réforme ne déchaînera pas l'enthousiasme des étudiants, qui aiment leur discipline et se détourneront davantage encore d'une carrière qui la dévalorise au profit d'une accumulation de tâches et de réunions vides de sens et bénévoles. Certains « experts » de l'éducation pourvus d'oeillères trouveront pourtant sans doute encore le moyen de s'étonner de la désaffection des jeunes pour les concours enseignants. Le «collège 2016» n'aura qu'un seul effet auprès de la population : pousser une partie des parents à se tourner vers le privé, qui fait déjà savoir qu'il aura les moyens de contourner et de proposer ce que le public n'offrira plus. Sous prétexte d'égalité, on nous impose une réforme qui accroîtra les disparités sociales et scolaires. Aujourd'hui, le SNALC ne croit pas que ce qu'on nous propose soit de nature à renforcer la méritocratie, ni même à la permettre. Bien au contraire, on construit deux écoles : une pour les riches, une pour les pauvres. Quant au niveau des élèves, il continuera de s'effondrer, car il n'y a qu'à l'Éducation Nationale qu'on essaye encore de nous faire croire qu'on apprend mieux en travaillant et en apprenant moins. Et on trouvera encore des personnes pour incriminer les professeurs à la place de réformes délétères qui se succèdent depuis des années sans que nul ne songe à en faire le bilan, du moins officiellement.

Le SNALC comprend que la ministre n'avait laissé sa " porte ouverte " que pour mieux la claquer à la figure des professeurs de collège, dans un stupéfiant déni de dialogue social. Le SNALC continuera donc de lutter jusqu'au bout pour le retrait de la réforme du collège qui achève la casse de l'École et du métier d'enseignant.

Je vous remercie.

Pour le Snalc, les commissaires paritaires titulaires

Alexandre FROELICHER

Anne MUGNIER